

---

## Taxinomie du tatou (mammifère)

**Numéro d'inventaire** : 2018.3.607

**Auteur(s)** : Emile Augier

**Type de document** : travail d'élève

**Période de création** : 2e quart 19e siècle

**Date de création** : 1830 (vers)

**Inscriptions** :

- signature : fecit E. Augier

**Matériau(x) et technique(s)** : papier encre noire

**Description** : Un feuillet ms aux bords irréguliers. Le croquis est sur un papier calque. Les indications taxinomiques ici succinctes figurent sur le recto du feuillet de support.

**Mesures** : hauteur : 20,6 cm ; largeur : 16,3 cm

**Notes** : Élément d'un ensemble de cours et devoirs de l'élève Augier, qui fit ses études à Paris, à la pension Boniface, rue Saint-André des Arts, et au lycée Henri IV.

**Mots-clés** : Sciences naturelles (post-élémentaire et supérieur)

**Historique** : Provenance : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor)

**Représentations** : représentation animalière : tatou

**Autres descriptions** : Langue : Français

ill. : crayon graphite sur calque

Mammifères.

Ordre des dents.

Fam. des dents ordinaires

Ordre des Latous.  
Genre



Le Latou écoubert.

Les Latous sont remarquables parmi tous les mammifères par le test dur & écailleux composé de compartiments semblables à de petits pavés, qui recouvrent leur tête, leur corps et souvent leur queue. Cette substance forme un bouclier sur le front, un autre très grand et très convexe sur les épaules, un troisième semblable aux précédents sur la croupe, & entre les deux derniers plusieurs bandes parallèles et mobiles qui donnent au corps la faculté de se plier. La queue est tantôt garnie d'aiguillons successifs, tantôt seulement de tubercules comme les jambes.

On les trouve originaires des parties chaudes ou des moins tempérées d'Amérique.

Auger